



[www.notreileverte.org](http://www.notreileverte.org)

## RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Encore cette année, le Regroupement a été très actif! En 2018-19, le Regroupement a en outre travaillé sur un projet de servitude et sur deux projets de réserve naturelles, en plus de s'occuper de l'entretien de son propre terrain et de l'aménagement d'un sentier sur celui-ci

### 1. Acquisition de terrain et de servitude de conservation

D'ici la fin de l'été, il est prévu que le projet de servitude sera terminé. Il s'agit d'une servitude de conservation sur un terrain de six hectares entre le chemin de l'île et le fleuve au nord. En protégeant ce terrain, propriété d'Aline Grenon, le Regroupement a fixé en quelque sorte une zone tampon entre la partie plus développée à l'ouest de l'île et la partie moins développée au centre.

Le Regroupement aura ainsi réussi à conserver à perpétuité plus de 10 % de milieux naturels sur l'île Verte, grâce à la générosité de propriétaires soucieux de protéger l'environnement. Nous remercions J. Paul Deschênes, Martine Vally et Aline Grenon.

### 2. Sentier Deschênes

Le Regroupement a percé un sentier sur son terrain et l'a inauguré le 25 mai dernier. Une plaque a été posée à l'entrée du sentier et une deuxième, offerte par Environnement Canada, a été posée près des battures. Nous remercions J. Paul Deschênes, qui a fait don au Regroupement du terrain sur lequel se trouve le sentier. Sans ce don initial, il aurait été impossible pour le Regroupement de mener à terme ses autres initiatives de conservation.

Nous remercions aussi la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et la CPICIV, qui ont contribué à la construction d'un escalier sur une partie du sentier. Enfin, nous remercions les nombreux bénévoles qui ont construit l'escalier, qui ont percé le sentier et qui l'entretiennent avec amour.

### 3. Demandes de reconnaissance de réserves naturelles

D'ici la fin de l'été, il est prévu que deux ententes de réserve naturelle seront signées, une relative au terrain du Regroupement et l'autre relative au terrain Grenon. Cette reconnaissance accordera une protection supplémentaire aux deux terrains, lesquels feront partie de la **Réserve naturelle de La Richardière-de-l'Île-Verte**, respectivement secteur Deschênes et secteur Grenon. Une plaque à l'entrée du sentier Deschênes indique :

*Richard Testu de La Richardière (1681-1741) était navigateur et officier de marine. Il contribua à la cartographie du Saint-Laurent et à la mise en place d'aides à la navigation, un siècle avant la construction du phare de l'île Verte.*

*Certains étés, il venait attendre ici les « vaisseaux du Roy », qui arrivaient de France, pour les guider dans leur périlleuse remontée du fleuve jusqu'à Québec.*

(...)

*Grâce à la généreuse contribution d'un citoyen de l'île, nous vous offrons un morceau de ses « battures ». Le jeu des marées en fait un paysage toujours changeant.*

(...)

*Cette zone fragile est un incubateur de la diversité biologique. Un sentier vous y mène. Apprenez à découvrir les battures, aidez-nous à les protéger.*

#### **4. Activités de financement et de promotion**

Durant l'année 2018-2019, le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 8 135 \$ et des dons institutionnels dirigés de 7 500 \$. Ces sommes ont notamment été affectées au paiement de services professionnels relatif au projet Grenon, ainsi qu'à la constitution du fonds de gestion relatif au projet Vally.

La vente en 2017 de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* s'est poursuivi et a donné lieu à des revenus de 376 \$.

#### **5. Le conseil d'administration**

Durant l'année 2018-2019, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Denis Michaud (vice-président), Aline Grenon (secrétaire-trésorière), ainsi que Anne Bérubé, Gilbert Delage, Louise Deschênes, Yvon Mercier et Gail Richardson. Il y a eu six réunions du conseil d'administration. Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme.

#### **6. Perspectives 2019-2020**

Au cours de la prochaine année, le principal défi que le Regroupement doit relever a trait au financement. Malgré un fonds de gestion amplement suffisant pour assurer la protection des terrains, il demeure que les fonds pour payer les frais généraux demeurent limités. Vos dons sont essentiels à cette fin.

Outre la recherche de financement, le Regroupement veillera prioritairement durant l'année 2019-20, à l'entretien de son terrain et à la protection des terrains qui ont fait l'objet de conservation.

Nous vous remercions de votre appui indéfectible!

**Bastien Vézina, président**

---

Le REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE est un organisme de bienfaisance ([www.notreileverte.org](http://www.notreileverte.org)), enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Il est reconnu par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques aux fins du Programme des dons écologiques. Il est aussi membre du Réseau de milieux naturels protégés.